





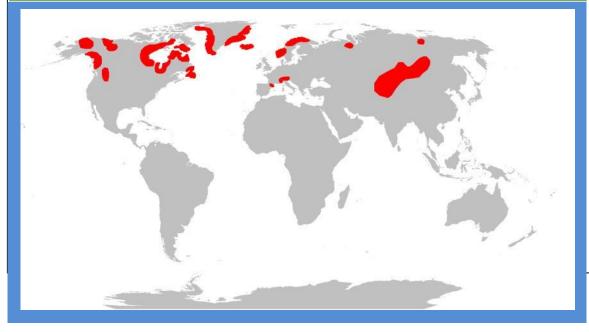
## Site de l'Encombrette

Allos (04)



Les espaces agro-pastoraux occupent plus de la moitié du territoire du Parc. Les Conservatoires botaniques nationaux y ont mené une étude concernant les zones humides (dans le cadre d'un projet européen ALCOTRA Paysage).

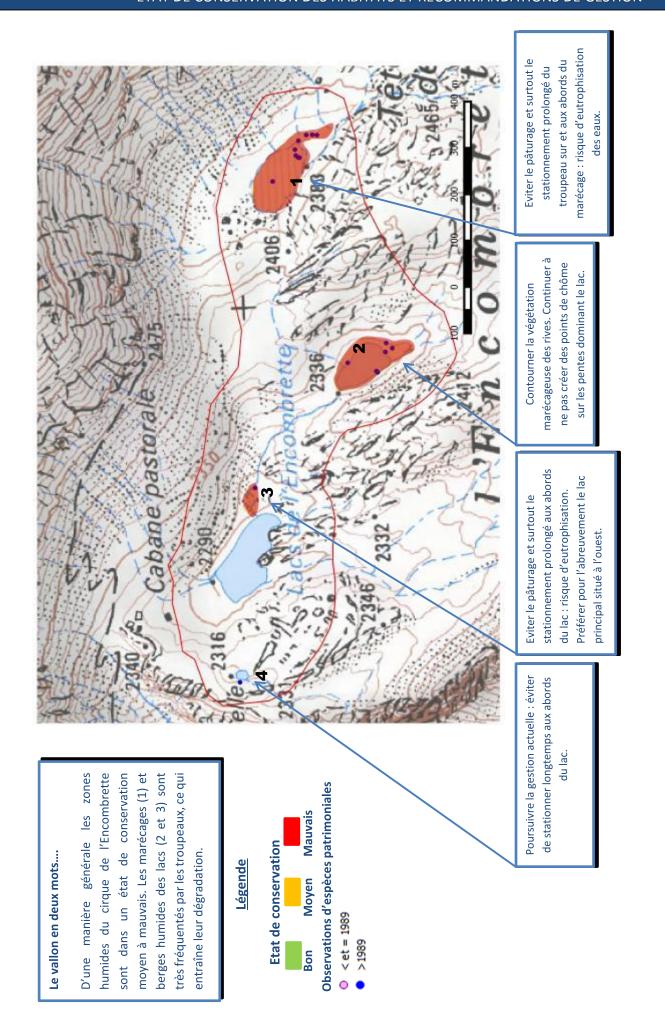
Il s'agit d'un état des lieux mené durant l'été 2014. La difficulté est de savoir si les pratiques actuelles permettent de préserver les paysages ou au contraire les détériorent, et de quand datent les dégradations observées. Ainsi, il s'agit, en concertation avec le berger et l'éleveur, de mieux comprendre les pratiques à maintenir ou à améliorer à l'avenir, en tenant compte des contraintes, besoins ou obligations pour la conduite des troupeaux.



## 2014

Parmi les zones humides remarquables présentes sur le territoire du Parc, les bas marais à *Carex bicolor* sont les plus remarquables : très rares, hérités de la période des glaciations, en limite de répartition sud, ils abritent plusieurs espèces protégées. Mais tous les autres types de zones humides méritent également notre attention : ce sont des milieux fragiles et sensibles.

Ci-contre : aire de répartition des basmarais à *Carex bicolor* 



## ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET RECOMMANDATIONS DE GESTION









- Traces de piétinement
- Présence d'espèces nitrophiles (Alchémilles)
- Végétation nanifiée, érosion par le piétinement

Les eaux peu profondes et les berges engorgées d'eau de ce marécage abritent la Linaigrette de Scheuchzer une espèce arctico-alpine fragile. Le passage répété des troupeaux tasse les sols tourbeux et risque de faire disparaître cette espèce. Sur les marges moins détrempées, la végétation est nanifiée par une consommation importante et présente des ouvertures terreuses probablement liées au piétinement.

- Traces de piétinement
- Présence d'espèces nitrophiles (Alchémilles)

Les rives de ce petit lac sont également colonisées par la Linaigrette de Scheuchzer. La végétation des berges traduit ici aussi un piétinement répété du troupeau. Par ailleurs, l'azote libéré par les fèces et l'urine a favorisé le développement d'espèces recherchant l'azote, très compétitive, au détriment de la flore naturelle des marécages.

La photo 2-haut illustre la prolifération de deux graminées favorisées par le pâturage (aspect rougeâtre), et la photo 2-bas celle des Alchémilles qui forment des tapis denses dans les situations fraîches fortement pâturées (couleur jaunâtre).

- Traces de piétinement
- Présence d'espèces nitrophiles (Alchémilles)

La Linaigrette de Scheuchzer occupe également les rives de ce petit lac. La végétation des berges est là encore soumise à un piétinement répété du troupeau et à un enrichissement du milieu en azote, appauvrissant au fil du temps la fragile végétation de ces marécages.

## Qu'est-ce que l'état de conservation d'un habitat ?

Mesurer l'état de conservation d'un habitat équivaut à évaluer sa santé, son fonctionnement. Par exemple, une zone humide a besoin d'eau pour fonctionner. La quantité d'eau peut varier ainsi que sa qualité, ce qui affecte directement le fonctionnement du milieu et sa pérennité, donc sa conservation. L'habitat est une unité de végétation qui résulte des multiples facteurs du milieu (l'eau, la lumière, les nutriments...). Quand une tourbière est en mauvais état de conservation, cela signifie que son fonctionnement ne permet plus son maintien, elle sera remplacée par un habitat de moindre valeur patrimoniale en termes de biodiversité.



Ces espèces sont patrimoniales et occupent des milieux fragiles.

- 1. Potamot filiforme (Stuckenia filiformis), espèce aquatique des lacs d'altitude
- 2. Rubanier à feuilles étroites (Sparganium angustifolium), inflorescence émergeant des eaux
- 3. Rubanier à feuilles étroites (Sparganium angustifolium), feuilles flottant à la surface des eaux
- 4. Linaigrette de Scheuchzer (*Eriophorum scheuchzeri*), espèce des bas marais arctico-alpins acides, milieux relictuels rares en France, plus fréquents dans le Nord de l'Europe.